

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE D'ASNIERES-sur-SEINE
(Hauts-de-Seine)

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MARS 2010

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

LE CONSEIL,

L'an deux mil dix, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le douze mars deux mil dix, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien PIETRASANTA, Maire.

Etaient présents : Mme FISCHER, 1^{er} Maire-Adjoint, MM. LEBLOND, BABÉ, Mme BAILLET, M. BERARD de MALAVAS, Mmes BITTON-COHEN, CAM, CARADEC, CHAPUIS, MM. DANLOS, GOMEZ, LANZ, LASSERRE de ROZEL, Mme LENOIR, M. MOUGENOT, Mme MÜHLMANN, M. RICHARD, Maire-Adjoints ; M. TESSIER, Mmes COQUERELLE, LAFAYE, RICHARD ALAOUI, CLAIREAUX, M. AYARI, Mme CHAHID, MM. ROURE, SOMMA, COLSON, Mmes HURTAULT (présente de 20h à 0h25), LECHARNY, M. GUILLARD, Mme MERIC, Mlle ZIANE, M. JEHANIN, Conseillers Municipaux Délégués ; M. AESCHLIMANN, Mmes DELAMARRE, AESCHLIMANN, ESCLATTIER, M. CAILLET, Mme BOURDIER-CHAREF, M. DECHENOIX, Conseillers Municipaux.

Avaient donné mandat : Mme CARRIER, M.A. à M. GUILLARD, C.M.D. ; M. ARINI, C.M.D. à M. BABÉ, M.A. ; M. DJELLAB, C.M.D. à Mme FISCHER, 1^{er} M.A. ; Mme HURTAULT, C.M.D. à M. BERARD DE MALAVAS, M.A. (de 0h25 à la fin de la séance) ; Mme RAUSCHER, C.M. à M. AESCHLIMANN, C.M. ; M. BOUTIFFARD, C.M. à M. CAILLET, C.M. ; Mme CHAVINIER, C.M. à Mme ESCLATTIER, C.M. ; M. DIAS, C.M. à Mme AESCHLIMANN, C.M.

Absent : M. DJEDOUI, C.M.

*

* *

- DESIGNE M. Romain JEHANIN pour remplir la fonction de Secrétaire de Séance, qui procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

LE CONSEIL,

- APPROUVE le procès-verbal de la Séance du Conseil Municipal du 4 février 2010.

*

* *

LE CONSEIL,

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions qu'il a prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du 7 avril 2008 autorisant le Maire à accomplir certains actes de gestion dans le cadre des dispositions des articles susvisés, à savoir :
 1. MISE A DISPOSITION D'UNE INSTALLATION SPORTIVE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TEMPS DANSE.
 2. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2009 PASSEE ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "ASNIERES VOLLEY 92".
 3. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION ARTS MARTIAUX D'ASNIERES.
 4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA GRANDE SALLE DU GYMNASE CONCORDE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION REVASION.
 5. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE MUSCULATION ET DE LA SALLE D'ESCRIME DE LA PATINOIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ASNIERES BODY-FITNESS.
 6. A 11. CONCESSIONS ET RENOUELLEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
 12. CREATION D'UNE REGIE PROVISoire EN RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES FONDS PROVENANT DES DONS EFFECTUES EN FAVEUR DE HAÏTI.
 13. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "AID'ETUDES".
 14. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "PROXI-CITE".
 15. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 7 JANVIER 2008 CONCLUE ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET LA SOCIETE NAÏABRINA PRODUCTION.
 16. A 37. CONCESSIONS ET RENOUELLEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
 38. MISE A DISPOSITION DU BAR DE LA PATINOIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BOISCOLAND PENDANT LA SOIREE A THEME DU 13 FEVRIER 2010.

39. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX EN FAVEUR DE LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE (F.N.A.C.A.).
 40. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA GRANDE SALLE DU COMPLEXE LAURA FLESSEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VOLTAIRE INTER-CULTUREL ET PROJET (VIP).
 41. ORGANISATION DES COLONIES ET MINI-SEJOURS AU TITRE DE L'ANNEE 2010. FIXATION DU MONTANT DES PARTICIPATIONS JOURNALIERES A DEMANDER AUX FAMILLES.
 42. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2009 ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "ASNIERES HANDBALL CLUB".
 43. FIN DE LA MISE A DISPOSITION D'UN APPARTEMENT SITUE A L'ECOLE MATERNELLE NORMANDIE 6-12 RUE DE NORMANDIE A ASNIERES-SUR-SEINE, AU PROFIT DE MADAME LYLIANE DE CORDOVA, ET REMBOURSEMENT DU DEPOT DE GARANTIE.
 44. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2009 PASSEE ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET LE COMITE D'ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA MAIRIE D'ASNIERES.
 45. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 3 SEPTEMBRE 2008 CONCLUE ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "LA MAISON DES FEMMES".
 46. A 48. CONCESSIONS ET RENOUELEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
 49. SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2009 PASSEE ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION "FLACHAT ENFANCE".
 50. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE MUNICIPAL DE PROXIMITE "TRAIT D'UNION" ET L'ASSOCIATION " REGIE DE QUARTIERS D'ASNIERES".
 51. CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE A LA SUITE DE LA PROCEDURE PENALE ENGAGEE CONTRE M. HERVE POULAIN DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE ET DESIGNATION DE MAITRE DIDIER SEBAN POUR REPRESENTER LES INTERETS DE LA VILLE.
 52. A 54. CONCESSIONS ET RENOUELEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
- PREND ACTE de la communication du Maire sur la liste des marchés à procédure adaptée conclus par la Ville d'Asnières-sur-Seine entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2010.
 - PREND ACTE de la communication du Maire sur la liste des marchés publics conclus en 2009.

*

* *

LE CONSEIL,

FINANCES ET MARCHES PUBLICS

- VOTE PAR CHAPITRE ET APPROUVE tel qu'il est présenté le BUDGET PRIMITIF 2010, et ses budgets annexes tant en dépenses qu'en recettes.

Le Budget Ville et les Budgets annexes, -Assainissement, Parcs de stationnement et Self municipal-, s'équilibrent en recettes et en dépenses de la façon suivante :

LE BUDGET PRIMITIF VILLE

		DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement	Opérations Réelles	107 844 605,00 €	Opérations Réelles	121 019 490,29 €	
	Opérations d'Ordre	13 174 885,29 €	Opérations d'Ordre		
Total		121 019 490,29 €		121 019 490,29 €	
Section d'Investissement	Opérations Réelles	28 533 251,29 €	Opérations Réelles	15 358 366,00 €	
	Opérations d'Ordre	1 570 912,01 €	Opérations d'Ordre	14 745 797,30 €	
Total		30 104 163,30 €		30 104 163,30 €	
Total Général		151 123 654,59 €		151 123 654,59 €	

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT

		DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement	Opérations Réelles	1 057 293,84 €	Opérations Réelles	1 528 585,84 €	
	Opérations d'Ordre	543 000,00 €	Opérations d'Ordre	71 708,00 €	
Total		1 600 293,84 €		1 600 293,84 €	
Section d'Investissement	Opérations Réelles	2 380 672,56 €	Opérations Réelles	1 909 380,56 €	
	Opérations d'Ordre	71 708,00 €	Opérations d'Ordre	543 000,00 €	
Total		2 452 380,56 €		2 452 380,56 €	
Total Général		4 052 674,40 €		4 052 674,40 €	

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement	Opérations Réelles	598 000 €	Opérations Réelles	598 000 €
	Opérations d'Ordre		Opérations d'Ordre	
Total		598 000 €		598 000 €
Section d'Investissement	Opérations Réelles	20 000 €	Opérations Réelles	20 000 €
	Opérations d'Ordre		Opérations d'Ordre	
Total		20 000 €		20 000 €
Total Général		618 000 €		618 000 €

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE SELF MUNICIPAL

	DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement	Opérations Réelles	647 000 €	Opérations Réelles	647 000 €
	Opérations d'Ordre		Opérations d'Ordre	
Total		647 000 €		647 000 €
Section d'Investissement	Opérations Réelles	€	Opérations Réelles	€
	Opérations d'Ordre		Opérations d'Ordre	
Total		0 €		0 €
Total Général		647 000 €		647 000 €

- DECIDE de fixer pour l'année 2010 les taux communaux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

Taxe d'habitation	14,36 %,
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,83 %,
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	15,67 %,
Taux relais Contribution Foncière des Entreprises	20,98 %,
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	7,30 %.

- DECIDE d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé avec le laboratoire DUPE pour la réalisation et la réparation de prothèses dentaires (lot n°2) afin de prendre en compte l'augmentation importante de demandes de prothèses, pour un montant total de 3 629,90 €.

- DECIDE d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé avec la société ADN pour l'organisation des classes d'environnement afin de corriger une erreur matérielle dans différents documents relatifs à la consultation concernant le lot n°4.

LE CONSEIL,

SUBVENTIONS

- DECIDE d'allouer des subventions à diverses associations au titre de l'année 2010, pour un montant total de 3 043 618 € en fonctionnement et de 35 370 € en investissement.
- DECIDE d'allouer une subvention de fonctionnement pour l'année 2010 :
 - . au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 1 538 000 €,
 - . à la Caisse des Ecoles Publiques d'Asnières-sur-Seine d'un montant de 5 000 €.
- DECIDE d'allouer, au titre de l'année 2010, au Groupement d'Intérêt Public « Mission Locale » une subvention de fonctionnement de 169 260 € et au Groupement d'Intérêt Public « PLIE » une subvention de fonctionnement de 80 000 €.

*

* *

LE CONSEIL,

URBANISME

- DECIDE d'approuver le projet de convention cadre d'implantation et d'usage à intervenir avec les propriétaires d'immeubles pour la mise en place et l'exploitation de bornes d'apport volontaire enterrées pour la collecte des déchets ménagers, des emballages et du verre.
- DECIDE de solliciter le Préfet des Hauts-de-Seine pour l'ouverture d'enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire pour l'acquisition par voie d'expropriation d'un ensemble parcellaire situé avenue Gabriel Péri et Boulevard Voltaire afin de procéder à sa démolition. Seront réalisés sur ce secteur des logements dont 25% de logements sociaux, des commerces et des services.
- DECIDE d'approuver la modification du dossier de réalisation de la ZAC Asnières Bords de Seine afin d'y assurer un meilleur équilibre entre logements et bureaux et de diversifier l'offre de logements par la création d'une résidence étudiante.

*

* *

LE CONSEIL,

HABITAT

- DECIDE d'engager l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat pour la Ville d'Asnières-sur-Seine afin d'établir un diagnostic sur la problématique du logement et d'analyser les évolutions, sur 10 ou 15 ans, en termes de population et de parc immobilier.
- DECIDE d'accorder la garantie communale à la SA Résidences Le Logement des Fonctionnaires pour le remboursement de quatre prêts PLS d'un montant global de 820 000 € au titre d'une opération d'acquisition en VEFA de 14 logements situés dans les résidences « Central Park », « River Park », « Eden Square » et « Park Avenue ». La Ville d'Asnières-sur-Seine pourra bénéficier d'un droit de réservation pour 3 logements.
- DECIDE de modifier la délibération du 22 octobre 2009 accordant à la SA Immobilière Moulin Vert pour l'opération d'acquisition amélioration de la Résidence des Courtilles de 503 logements. Le taux d'intérêt des deux emprunts PLS s'établit désormais à 2,40% pour un montant global de prêt de 49 519 113 €.

*

* *

LE CONSEIL,

DEVELOPPEMENT DURABLE

- DESIGNE au scrutin secret M. Laurent GUILLARD pour représenter la Ville d'Asnières-sur-Seine au comité de suivi devant être mis en place par Réseau Ferré de France dans le cadre des études d'avant projet pour la résorption des points noirs du bruit ferroviaire.

*

* *

LE CONSEIL,

EDUCATION

- DESIGNE au scrutin secret M. William LANZ pour siéger au Comité d'Administration de la Caisse des Ecoles Publiques d'Asnières-sur-Seine en tant que représentant du Conseil Municipal.
- FIXE les périmètres scolaires qui seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2010/2011.

*

* *

LE CONSEIL,

PETITE ENFANCE

- APPROUVE le règlement d'attribution des aides départementales en faveur des structures d'accueil Petite Enfance gérées par la Ville d'Asnières-sur-Seine.

*

* *

LE CONSEIL,

JEUNESSE

- DECIDE de créer un nouveau dispositif de deux nouvelles aides, la « Bourse d'études » et la « Bourse de mobilité » qui sont des dispositifs d'aides aux étudiants asniérois âgés de 18 à 25 ans dont les difficultés financières pourraient constituer un obstacle aux études, et APPROUVE le règlement définissant les conditions d'attribution de ces aides.

*

* *

LE CONSEIL,

RESSOURCES HUMAINES

- DECIDE de généraliser l'ouverture d'un compte épargne temps aux agents municipaux titulaires et non titulaires ayant une année de services effectifs au sein de la Ville d'Asnières-sur-Seine, et en FIXE les modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture.
- FIXE le tableau des effectifs du personnel communal applicable au 1^{er} janvier 2010.

*

* *

LE CONSEIL,

PATRIMOINE

- DECIDE d'autoriser le Maire ou le Maire-Adjoint délégué au Patrimoine, à signer trois demandes de permis de démolir :
 - . le gymnase des Bruyères,
 - . la propriété communale, 17 avenue de l'Egalité,
 - . la propriété communale, 23-25 rue du Fossé de l'Aumône / 119 rue des Bas.

*

* *

LE CONSEIL,

QUESTION ORALE

- ENTEND la réponse donnée à la question d'un Conseiller Municipal concernant le coût et les modalités de diffusion du rapport d'étape d'un an de mandat, diffusé en 2009, du journal des séniors diffusé au mois de février 2010 et du journal de l'ANRU, diffusé à la même période.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 01h30.

*Publié par affichage sur les panneaux administratifs
intérieur et extérieurs de la Mairie
le PREMIER AVRIL DEUX MIL DIX*

LE MAIRE D'ASNIERES-SUR-SEINE



Sébastien PIETRASANTA